



**Arrêté du Président  
de la Communauté Urbaine  
Grand Besançon Métropole**

Numéro : RH.24.08.A0092

Publié le : 23/01/2025

OBJET : Tableau d'avancement de grade au titre de l'année 2024 pour la catégorie A

Le Président de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole,  
Vu le Code Général de la fonction publique et notamment les articles L. 522-4,  
L. 522-23 à L. 522-30 du Code Général de la Fonction Publique,  
Vu les textes régissant les différents statuts particuliers des cadres d'emplois de la  
fonction publique territoriale,  
Vu la délibération du Conseil de Communauté en date du 2 mars 2020 déterminant  
les taux de promotions promus/promouvables pour l'avancement de grade,  
Considérant que les agents inscrits sur ce tableau d'avancement satisfont aux  
obligations d'avancement requises au cours de l'année 2024,  
Vu l'arrêté n° RH.21.08.A0349 du 16 mars 2021 portant sur les Lignes Directrices  
de Gestion des ressources humaines,

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Le tableau annuel d'avancement de grade pour la catégorie A au titre  
de l'année 2024 est arrêté ainsi qu'il suit :

Grade d'accès	Nom et prénom de l'agent
Attaché hors classe	POUILLET Claude
Attaché principal	COLLIN Anne CUENOT Mélanie DEGRAEVE Boris RIZZON Jean-Christophe TOURDOT Nadège BOURGEOIS Patricia
Ingénieur principal	LACROIX Claire
Professeur d'enseignement artistique hors classe	KOHLER Sylvia
Infirmier en soins généraux hors classe	REINGPACH Emmanuelle

**Article 2** : Cette décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal  
Administratif de Besançon - 30 rue Charles Nodier, 25000 BESANCON -

**Article 3** : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent  
arrêté qui sera publié au registre des arrêtés et sur le site internet de Grand  
Besançon Métropole.

Besançon, le 4 janvier 2024

Pour la Présidente,  
Par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint des Services,

  
Jean-René DESCARREGA